

Bac professionnel CGEM Pêche

Spécialité conduite et gestion des entreprises maritimes Pêche

Titre(s) visé(s) et niveau(x) de formation

- BAC Professionnel Spécialité Conduite et Gestion d'une entreprise Maritime (CGEM) – Pêche.
- Référence : Bac Pro CGEM Pêche N°40021303.
- Diplôme national de niveau 4 certifié par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative et la Direction des affaires maritimes (DAMGM).
- Codes formation : Code RNCP : 2841 – Code NSF : 213 / 311 – Formacodes : 31895 : Gestion entreprise transport, 21333 : Marin pêcheur.

Texte(s) de référence

- [Arrêté du 11/07/2019 portant création de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes - pêche » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance](#) et son annexe fixant le référentiel de formation et d'évaluation.
- [Référentiel de formation](#) Bac Pro « Métiers de la Mer » Spécialité Conduite et Gestion des Entreprises Maritimes - Pêche.

Finalité(s), Type(s) d'emploi

- Le-la titulaire de ce Bac Pro. peut exercer différentes fonctions à bord d'un navire de pêche (encadrement, commandement) selon le type de pêche, la taille du navire, la distance de navigation. Il peut également exercer à terre en tant que gestionnaire d'un ou plusieurs armements à la pêche ou occuper un emploi autre dans ce secteur. Il peut aussi, avant de créer ou reprendre une entreprise de pêche, exercer en tant que matelot à la pêche afin d'expérimenter différents types de pêche. L'obtention de ce BAC Pro, lui permet de valider, à l'issue de la formation, différents diplômes ou titres maritimes tels que matelot pont, capitaine 200 pêche, capitaine 500 et Patron de pêche. Pour connaître les prérogatives associées à ces titres maritimes, se référer au [Décret n° 2015-723 du 24 juin 2015](#) relatif aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines et aux tableaux correspondants. Les apprentis inscrits pourront également durant ce cursus en apprentissage se présenter au BEPM pêche. Si la majorité des titulaires du Bac Pro embarque à la pêche, ils peuvent aussi envisager de poursuivre leurs études en filière B pour obtenir un complément machine, par exemple, ou bien encore poursuivre vers un BTS maritime "Pêche et gestion de l'environnement marin".

Public(s) concerné(s), conditions d'admission, prérequis formation

- Toute personne* (scolarisée ou non), âgée de – de 30 ans, désireuse d'exercer le futur métier de Patron Pêcheur ou de responsable d'armements à la pêche ayant :

1/ Soit suivi une année de seconde pro métiers de la mer par voie scolaire.
2/ Soit obtenu ou préparant un diplôme de bac (Positionnement à réaliser auprès de l'UFA).

- Être titulaire de l'aptitude physique certifiée par un médecin des gens de mer agréé.

- Les demandes d'inscription s'effectuent entre février et juin de chaque année auprès de l'UFA : le LPM du Guilvinec.

* Pour les candidat-e-s en situation de handicap, merci de vous rapprocher de la référente handicap du CFA qui analysera votre demande et vos besoins d'accompagnement.

Objectif(s) de la formation

- Préparer le-la candidat-e aux fonctions, tâches et responsabilités qu'il-elle devra accomplir et auxquelles il-elle devra faire face dans l'exercice de son futur métier, soit en tant que marin-pêcheur, soit en tant que Patron de pêche ou gérant d'une entreprise maritime de pêche.

- L'apprenti est formé à la conduite d'un navire (position, stabilité, manœuvre, planification de voyage, interprétation des conditions météorologiques et océanographiques) ainsi qu'à la conduite de la pêche (mise en œuvre d'une stratégie de pêche, organisation de la pêche [détermination d'un lieu, d'une méthode, choix des moyens techniques en fonction de l'espèce recherchée etc...]).

Par un apport théorique et pratique en centre + la formation pratique effectuée à bord, lors des périodes embarquées, cette formation lui permet de maîtriser l'exploitation des engins de pêche, des appareils de mesure et de détection ainsi que les techniques de conservation et de traitement des captures. Un enseignement relatif aux circuits de commercialisation et de valorisation des produits de la mer et de gestion comptable et RH vient compléter les connaissances et lui permettent ainsi de gérer et manager plus efficacement un projet d'installation ou une future acquisition (gestion de l'entreprise maritime de pêche, réglementation, comptabilité, encadrement, gestion des ressources biologiques exploitées...). Le volet Sécurité et communication figurent également au programme de cette formation.



Durée(s), modalité(s), effectifs par groupe classe

- **2051 h 30 pour un parcours complet, dont 1883 h 30 en centre** et 168 h en entreprise, soit **52** semaines de formation en centre, sur 2 ans, par voie d'apprentissage.

BAC PRO CGEM Pêche

Année 1

Durée formation en centre = 951 h 00

Durée formation en entreprise = 100 h 00

Total formation = 1051 h 00

Année 2

Durée formation en centre = 932 h 30

Durée formation en entreprise = 68 h 00

Total formation = 1000 h 30

Modalité(s) de formation, effectifs par groupe classe

- Formation composée d'enseignements généraux, techniques et professionnels.
- Formation dispensée en mode présentiel*, au Lycée Professionnel Maritime du Guilvinec à Treffiagat (29), avec alternance de périodes en centre et en entreprise (**36** semaines de formation en entreprise durant la formation, rémunérées et effectuées sous contrat d'apprentissage sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage). *Certains enseignements pourront néanmoins, selon la situation, être dispensés à distance via une plateforme de formation en ligne.
- De **14 à 16** élèves-apprentis

Modalité de certification et conditions d'admission aux épreuves

- L'examen du baccalauréat professionnel comporte sept épreuves obligatoires et, le cas échéant, deux épreuves facultatives. À chaque épreuve correspondent une ou plusieurs unités constitutives.
- Pour se voir délivrer le diplôme, le-la candidat-e, doit satisfaire aux conditions suivantes :
Les candidats qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves prévues affectées de leur coefficient sont déclarés admis, après délibération du jury.
L'examen prend en compte la formation en milieu professionnel : l'évaluation des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) s'appuie sur des situations professionnelles et sur des critères établis sur la base du référentiel et explicités dans un document remis à l'entreprise par le CFA (livret d'apprentissage). À l'issue de chaque PFMP, le professionnel ayant encadré le candidat et l'enseignant responsable rédigent une fiche d'évaluation dont le modèle est fourni par l'Unité des concours et examens maritimes (UCEM).
L'obtention du diplôme C500-patron de pêche est conditionnée à l'obtention du bac et de notes supérieures à 8/20 dans les matières professionnelles.



CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION CONTINUE MARITIME
EUROPEAN MARITIME TRAINING CENTER

EMBARQUEZ VERS LA COMPÉTENCE MARITIME

Calendrier, dates et horaires de la formation

- Ouverture d'une promotion tous les ans.
- Pour connaître les dates de la prochaine session, nous contacter :

C.F.A.-C.E.F.C.M. : 02.98.97.04.37 - info@cefc.com

U.F.A.-L.P.M. du Guilvinec : 02. 98. 58.96. 00 - LPM-Le-Guilvinec@developpement-durable.gouv.fr

Coût, financement de la formation

- Financement de la formation dans le cadre d'un contrat d'apprentissage, via la taxe d'apprentissage, par l'OPCO de Branche de l'entreprise (OCAPIAT).
- Montant de prise en charge sur 2 ans : 15900,00 €, soit 7950,00 € annuel.



Centre Européen de Formation Continue Maritime

1 rue des Pins - BP 229 - 29182 CONCARNEAU cedex - 02.98.97.04.37 - info@cefc.com

www.cefc.com



Pour aller plus loin...

- Consulter le site de l'UFA - LPM du Guilvinec : <https://lycee-maritime-guilvinec.bzh/>.

- Visualiser le Référentiel de Formation et de certification en vigueur ainsi que l'arrêté :

[Arrêté du 11 juillet 2019 portant création de la spécialité « conduite et gestion des entreprises maritimes - pêche » de baccalauréat professionnel et fixant ses modalités de délivrance.](#)

[Référentiel BAC PRO CGEM 2019](#) et son Annexe II b relatif au règlement d'examen Spécialité CGEM Pêche de baccalauréat professionnel.

- Visualiser la fiche RNCP sur le portail France Compétences :

[Fiche RNCP BAC PRO CGEM n°2841.](#)

- Visualiser les fiches ROME Métiers en lien avec la certification sur le portail Pôle Emploi :

[N1406 : Encadrement de la pêche.](#)

[N1415 : Equipage de la pêche.](#)

- Rendez-vous sur les portails d'emplois dédiés et consulter les offres :

www.breizhmer-emploi.bzh/

[Pôle Emploi secteur pêche](#)

[Comités des pêches](#)

[Clic&Sea – secteur pêche](#)

Kelponton.fr

...

- Consulter les autres sites en lien avec la certification :

[UCEM – Unité des concours et examens maritimes \(annales\)](#)

[Site du certificateur : Direction Interrégionale de la Mer Nord Atlantique Manche Ouest](#)

[Formations maritimes et gens de mer](#)

[Ministère de la mer.](#)

- Renseigner vous sur l'apprentissage et consulter le portail d'informations dédié :

https://www.alternance.emploi.gouv.fr/portail_alternance/.

- Consulter nos taux de réussite aux examens et les taux d'insertion des formations :

www.cefc.com.

Programme de la formation

PROGRAMME BAC PRO CGEM PÊCHE (nouveau référentiel)						
Enseignements		Formation par apprentissage sur 2 ans				Total horaire pour le cycle (en centre)
Module, unité ou bloc	Libellé des modules, unités capitalisables ou blocs	1ère année APP		2ème année APP		
		Total 1ère centre	entreprise	Total 2ème centre	entreprise	
U 51	Français	42,00		36,00		78,00
U 52	Histoire géographie et EMC	42,00		36,00		78,00
U 11	Mathématiques	52,50		36,00		88,50
U 12	Physiques-Chimie	42,00		36,00		78,00
U 4	Langue vivante A	42,00		60,00		102,00
U 6	Arts appliqués et cultures artistiques	21,00		24,00		45,00
U 7	Education physique et sportive (collectif et groupe)	63,00		72,00		135,00
Sous-total enseignements généraux (hors ens. généraux de la spécialité)		304,50	0,00	300,00	0,00	604,50
U 38	Navigation - TP - MSP	94,50	13,50	96,00	30,50	190,50
U 31	Mécanique navale	21,00		0,00		21,00
U 33	Electricité	21,00		0,00		21,00
U 50	Réglementation des activités maritimes et développement durable	21,00	5,00	24,00		45,00
U 38	Anglais maritime et technique	42,00		36,00		78,00
U 43	Navire, stabilité, sécurité	42,00	24,00	36,00		78,00
U 43	Entretien et manutention	0,00		24,00	10,50	24,00
U 501/U 39	Gestion d'une entreprise maritime (dont option pêche)	42,00	10,00	48,00	0,00	90,00
U 47	Conduite de la pêche	52,50	28,50	72,00	8,50	124,50
U 48	Traitement et valorisation des captures	10,50	8,00	12,00	8,00	22,50
Sous-total enseignements techniques et professionnels		346,50	89,00	348,00	57,50	694,50
U 14	PSE (Prévention, Santé, Environnement)	21,00	4,00	24,00	4,00	45,00
U 51	Enseignements professionnels et français en co-intervention	21,00		12,00		33,00
U 11	Enseignements professionnels et maths-sciences en co-intervention	21,00		12,00		33,00
U 13	Economie et gestion	21,00		24,00		45,00
U 39	Renfort ramendage - matelotage (accompagnement choix exploration)	31,50	7,00	36,00	6,50	67,50
Sous-total enseignements professionnels et ens. généraux de la spécialité		115,50	11,00	108,00	10,50	223,50

AUTRES	Réunions étapes (progression-bilan) et séances de Vie de Classe	21		48		69
	Suivi livret d'apprentissage, préparation rapport de stage (rédaction fiches)					
	Préparation des périodes en entreprise, visites entreprises					
	Accompagnement au mémoire, suivi individuel personnalisé					
Sous-total autres activités		21,00	0,00	48,00	0,00	69,00
EVAL	Examens BAC PRO CGEM Option pêche(hors CCF)	10,00	0,00	28,50	0,00	38,50
Sous-total Epreuves ponctuelles finales		10,00	0,00	28,50	0,00	38,50
CFBS	Sécurité - STCW (CFBS)	52		0		52
Sûreté	Certificat de sensibilisation à la sûreté - CSS (5h)	5		0		5
CAEERS	CAEERS	0		30		30
CQALI	Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie	32		0		32
EM 2	Enseignement Médical 2	47		0		47
CGO	CGO (dont évaluation de 2h30)	0		70		70
NAVPAx	Formations navires à passagers (Réf. C500) - NAVPAx A_C_D (17h30)	17,5		0		17,5
Sous-total modules STCW (hors CFBS déjà comptabilisé)		153,50	0,00	100,00	0,00	253,50
TOTAL Parcours maximum heures apprenti.e en centre		951,00	100,00	932,50	68,00	1883,50

Cette durée de formation en centre peut être revue à la baisse en fonction des acquis et profil du-de la candidat-e et ce, dans le cadre d'un positionnement effectué avant l'entrée en formation.